

# DU - Musicien intervenant (DUMI)

## Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI)

### Présentation

Le DUMI est en cours de refonte.

Des informations seront communiquées ultérieurement.

### Objectifs

Permettre à l'étudiant d'appréhender diverses modalités d'exercice du métier fondées sur une multiplicité de situations (éveil, encadrement des pratiques en amateur, initiation à la musique en écoles de musique, sensibilisation au spectacle vivant) et sur plusieurs lieux d'intervention (structures de la petite enfance, milieu scolaire, structures périscolaires, écoles de musique, centres socio-éducatifs, hôpitaux, etc.). Lui donner les outils pour qu'il soit force de propositions après avoir pris en compte les particularités locales et les données institutionnelles. Ce qui signifie qu'il sache analyser un contexte, estimer la faisabilité d'un projet, le construire, le mettre en œuvre, tout en acceptant la confrontation avec divers partenaires.

### Métiers visés

Le musicien intervenant peut être :

- agent de la fonction publique territoriale (titulaire ou contractuel), dans le cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique, sur les grades d'assistant territorial d'enseignement artistique Principal de 2e ou de 1e classe ;
- salarié du secteur associatif, il dépend alors de la convention collective de l'animation socioculturelle avec le titre de professeur ;
- travailleur indépendant ou auto entrepreneur.

### Candidater

Le DUMI est en cours de refonte.

Des informations seront communiquées ultérieurement.

Composante	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Faculté des arts</a></li> </ul>
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Français</li> </ul>
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	1500
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FI (Formation initiale)</li> <li>• Alternance : contrat d'apprentissage</li> <li>• Alternance : contrat de professionnalisation</li> </ul>
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">RNCP36880 : Musicien Intervenant (DUMI)</a></li> </ul>
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Enseignement artistique</a></li> <li>• <a href="#">Direction d'établissement et d'enseignement</a></li> <li>• <a href="#">Coordination pédagogique</a></li> <li>• <a href="#">Musique et chant</a></li> </ul>
Stage	Obligatoire
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Oui
CFA partenaire	<a href="#">CFAU</a>
Type de contrat d'alternance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat d'apprentissage</li> <li>• Contrat de professionnalisation</li> </ul>

### Contacts

#### Responsable pédagogique

- [Thierry Blondeau](#)

# Programme des enseignements

## Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI)

Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI) - 2ème année					
		CM	TD	TP	CI
UE5 - Mener un projet autour des pratiques instrumentales collectives	9 ECTS	-	-	-	-
Arrangement et composition, maîtrise de logiciel édition		-	51h	-	-
Organologie et acoustique appliquées		-	21h	-	-
Musiques traditionnelles (Gamelan)		-	30h	-	-
Éveil, formation musicale, pratiques collectives en écoles de musique		-	30h	-	-
Stage à l'école en lien avec les écoles de musique		-	-	-	-
UE6 - Mener un projet centré sur la pratique chorale	12 ECTS	-	-	-	-
Technique vocale		-	30h	-	-
Faire chanter les enfants à l'école		-	36h	-	-
Pratique d'un instrument accompagnateur		-	30h	-	-
Chœur et direction de chœur et réalisation artistique		-	75h	-	-
UE7 - Concevoir un projet en lien avec une structure culturelle	6 ECTS	-	-	-	-
Connaissance des structures et des institutions		-	25h	-	-
Analyse musicale appliquée		-	20h	-	-
Conception de rencontres musicales avec le jeune public		-	69h	-	-
Action de sensibilisation au spectacle vivant		-	-	-	-
UE8 - Négocier, réaliser des projets en temps et hors temps scolaire	18 ECTS	-	-	-	-
Didactique, pédagogie et méthodologie du projet		-	42h	-	-
Analyse du contexte de stage		-	24h	-	-
Musiques traditionnelles à l'école et interculturalité		-	48h	-	-
Improvisation musicale à l'école		-	24h	-	-
Musique et nouvelles technologies à l'école		-	48h	-	-
Stage en responsabilité		-	-	-	-
Méthodologie du dossier professionnel		-	18h	-	-
UE9 - Épreuve terminale de pratique pédagogique	5 ECTS	-	-	-	-
UE10 - Épreuve terminale de réalisation artistique	5 ECTS	-	-	-	-
UE11 - Dossier professionnel et soutenance	5 ECTS	-	-	-	-